

Lutte contre les violences sexuelles : vérifiez la carte Pro

A la suite de nombreux témoignages dénonçant les abus sexuels dans le sport et dans le cadre de sa délégation de service public, la Fédération Française d'Équitation s'est engagée dans une politique de lutte contre les violences sexuelles.

[Pour en savoir plus :](#)

[Articles L.212-9 et suivants du Code du sport](#)

Une campagne « N'en parle pas qu'à ton cheval » a été lancée dans un but de prévention et de sensibilisation.

Dans le cadre de cette campagne tous les acteurs sont sollicités.

En tant que dirigeant d'établissement équestre et employeur, il est de notre obligation de protéger la sécurité de nos cavaliers. Nous avons le devoir de vérifier que chacun de nos salariés et particulièrement les enseignants qui travaillent au contact quotidien des enfants cavaliers soient exemplaires en contrôlant par exemple qu'ils ont la capacité d'exercer leur activité.

<http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/RechercherEducateurCartePro>

En effet, pour pouvoir enseigner, il est nécessaire de se déclarer en tant qu'éducateur d'activités physiques et sportives auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations-DDCSPP, du lieu d'activité, afin d'obtenir une carte professionnelle, qui doit être renouvelée tous les 5 ans.

<https://www.ffe.com/Signalement>

Cette déclaration permet notamment à l'administration de contrôler régulièrement que les enseignants remplissent **les conditions d'honorabilité** prévues pour leur profession. Ces conditions d'honorabilité impliquent que l'enseignant n'ait pas été condamné pour certaines infractions et notamment les atteintes à l'intégrité physique et psychique d'une personne dont les agressions sexuelles font partie.

Afin de vérifier qu'un enseignant peut exercer dans le respect de la législation, vous pouvez consulter la plateforme <http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/RechercherEducateurCartePro>, qui vous indiquera si la carte de l'enseignant est bien à jour.

Contactez le service Ressources

Adresse postale
FFE Ressources
Parc Equestre
41600 LAMOTTE

Téléphone
02.54.94.46.00
Du lundi au vendredi
De 14h à 18h

Site internet
www.ffe.com/ressources/
Adresse mail
ressources@ffe.com